



*Paris, le 29 juin 2015*

## **Les syndicats de la DGFIP reçus par le Directeur général le 26 juin 2015**

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques étaient reçues le 26 juin dernier par le Directeur général et le Directeur général adjoint à leur demande. Cette audience faisait suite à une réunion qui s'est tenue le 25 juin en présence des Directeur départementaux et régionaux des finances publiques au cours de laquelle le DG a présenté plusieurs « pistes de réflexion ».

Ces deux réunions se sont tenues dans un contexte de plus en plus difficile pour la DGFIP et les agents. En effet, alors que le pouvoir d'achat baisse et que les conditions de travail se dégradent dangereusement, les choix des pouvoirs publics mettent une pression supplémentaire sur la DGFIP. La « revue des missions » lancée par le gouvernement et la démarche stratégique organisent le repli de l'Etat et de la DGFIP tandis que le gouvernement a décidé de lancer précipitamment le chantier de la « retenue à la source » et que les discussions budgétaires menées dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2016 prévoient une nouvelle vague de suppressions d'emplois et, plus largement, de baisse des moyens de la DGFIP.

Le DG a présenté donc des réflexions qui, selon lui, devront être discutées avec les représentants des personnels. De nouvelles expérimentations sont envisagées (pôle de contentieux judiciaires, contrôle fiscal...) et de nouvelles réflexions s'ouvriraient sur la formation (E-formation, formation des cadres B...), les modalités de recrutement des cadres, les voies et moyens limitant le « turn over » des agents (notamment des agents C), la limitation progressive des paiements en espèce, le bilan des « RAN » en matière d'affectation, la possibilité d'organiser des « compétences croisées » entre directions, révision de nos interventions sur la redevance TV, extension des PNSR... Pour justifier le choix de sa réflexion, le DG estime qu'il faut alléger la charge de travail des agents et adapter la DG au contexte budgétaire contraint. Sur la retenue à la source, le DG s'est borné à préciser qu'il s'agissait d'une commande politique et que la DGFIP était chargée du dossier.

Pour les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques, si, pour l'heure, ces pistes de réflexion ne constituent pas des décisions proprement dites, l'orientation est claire : poursuivre et intensifier ce qui a été engagé dans le cadre de la « revue des missions » et de la « démarche stratégique » (ce qui entraînerait de nouvelles restructurations) et ouvrir la réflexion sur certains actes de gestion. Il s'agit clairement de revoir tout ce qu'est aujourd'hui la DGFIP.

Au surplus, elles s'engagent alors que nos organisations attendent toujours un point d'étape sur l'ensemble des restructurations achevées, en cours et décidées d'une part, et que nos demandes formulées lors du groupe de travail du 6 mai dernier à propos du devenir de la « prime d'intéressement collectif » demeurent sans réponse. Enfin, elles préfigurent une nouvelle fois un énième « tour de vis » dans le cadre de la loi de finances 2016.

**Plus que jamais, il est urgent de débattre d'une réaction collective à la hauteur des enjeux pour défendre les droits des agents et le service public. Les organisations syndicales représentatives se réuniront dès la rentrée pour travailler ensemble à construire une importante mobilisation à la DGFIP.**